



Licenciement pour inaptitude

Par rousella

oui biensur je comprend mais ils me disent qu ils n ont aucuns postes dans les services administratifs là où éventuellement le travail serai adapté à ma pathologie.

est ce qu il serai préférable pour moi de refuser la période préparatoire et de solliciter un reclassement même si ils ne pourront rien me proposer ?

Par yapasdequoi

Bonjour

Vous devriez cliquer sur le bouton "Repondre" de votre discussion en cours.